



B2-1

Rem:

Des modifications sont susceptibles d'être apportées en fonction des nécessités techniques et administratives de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions l'étrus que l'équipement. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées, soffites, faux plafonds, ainsi que l'emplacement des équipements figurent à titre indicatif.

Plan Provisoire

THE RESIDENCE

HAMMAMET



Esc.	N° Apart.	Niveau	Typologie
B	B 2-1	2 ^{ème} ETAGE	S+2
DESIGNATION			SURFACE (m²) Approximative
Surface Hors Oeuvre			110.8
Surface Vendable			131